

Openfield et bocage : étude du contact entre le Vexin normand et le Pays de Bray

Thierry Rebour

Volume 44, Number 121, 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/022880ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/022880ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Rebour, T. (2000). Openfield et bocage : étude du contact entre le Vexin normand et le Pays de Bray. *Cahiers de géographie du Québec*, 44(121), 27–42. <https://doi.org/10.7202/022880ar>

Article abstract

The example of the contact between Pays de Bray and Vexin normand forces a reinterpretation of the meaning of the dichotomy between openfield and hedged farmland. The past determinist theories have been proved false by the gradual development of enclosed land from the end of the Middle-Ages to modern times. Extending Dion's theory that sets in opposition a communal openfield System with a more individualistic hedged farmland System, the expansion of the latter is related to the development of capitalist economy in the same areas.

Openfield et bocage : étude du contact entre le Vexin normand et le Pays de Bray

Thierry Rebour

CRIA

Université de Paris I - Sorbonne

Résumé

Le sens de la dichotomie openfield/bocage est réinterprété à partir de l'exemple du contact entre le Pays de Bray et le Vexin normand. Les anciennes théories déterministes sont démenties par la mise en place progressive des paysages clos, de la fin du Moyen Âge à l'époque moderne. En prolongeant les hypothèses de Dion, qui oppose un openfield communautaire à un bocage plus individualiste, l'extension des paysages clos est mise en parallèle avec la progression du capitalisme dans ces mêmes régions.

Mots-clés : Pays de Bray, Vexin normand, openfield, bocage, espace rural.

Abstract

Openfield and Hedged Farmland :

A Study of the Contact Between Pays de Bray and Vexin Normand

The example of the contact between Pays de Bray and Vexin normand forces a reinterpretation of the meaning of the dichotomy between openfield and hedged farmland. The past determinist theories have been proved false by the gradual development of enclosed land from the end of the Middle-Ages to modern times. Extending Dion's theory that sets in opposition a communal openfield system with a more individualistic hedged farmland system, the expansion of the latter is related to the development of capitalist economy in the same areas.

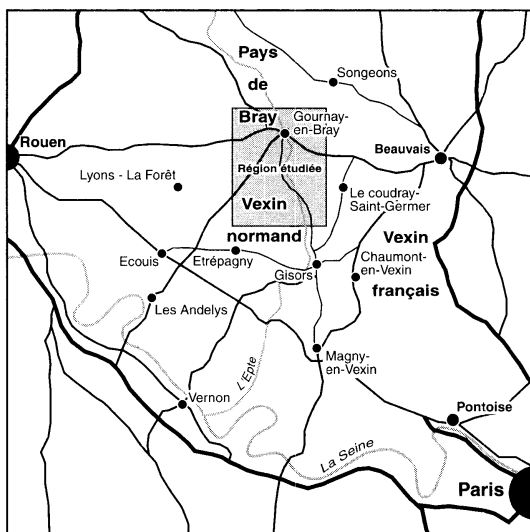
Key Words : Bray Region, Vexin, openfield, hedged farmland, rural landscape.

Les paysages d'openfield et de bocage marquent de leur empreinte une grande partie de l'espace rural européen. Leur interprétation reste cependant incomplète. Les arguments qui placent le milieu physique à l'origine de cette dichotomie sont en effet démentis par les conditions historiques de la mise en place progressive du bocage, de la fin du Moyen Âge au début du XX^e siècle. Les mêmes faits infirment également les théories ethniques et sociologiques de Meitzen ou de Roupnel, lesquelles présupposent aussi l'immuabilité de ces paysages.

Nous essaierons, dans le cadre de cet article, de revisiter cette problématique en nous appuyant sur l'étude d'une région située au contact du Pays de Bray et du Vexin normand. Le secteur ainsi défini se trouve aux marges orientales de la

Normandie, entre les villes de Gisors, Gournay, Etrépagny et Lyons-la-Forêt (figure 1). La limite openfield/bocage peut être représentée par une diagonale NW-SE. Au nord de cette ligne, le Pays de Bray est un bocage relativement ouvert, dépourvu de talus, dont l'activité majeure est l'élevage bovin laitier. Au sud, le Vexin normand est un openfield-mosaïque à grandes parcelles, consacré à la culture des céréales et des betteraves.

Figure 1 Le contact Pays de Bray/Vexin normand



Après avoir décrit en détail les formes du paysage et confronté leurs explications traditionnelles aux faits observés, en prolongeant les hypothèses de Sion (1997) et de Dion (1988) qui mettent en relation agriculture communautaire et openfield, d'une part, et agriculture individualiste et bocage, d'autre part, nous dirigerons notre réflexion vers de nouvelles hypothèses.

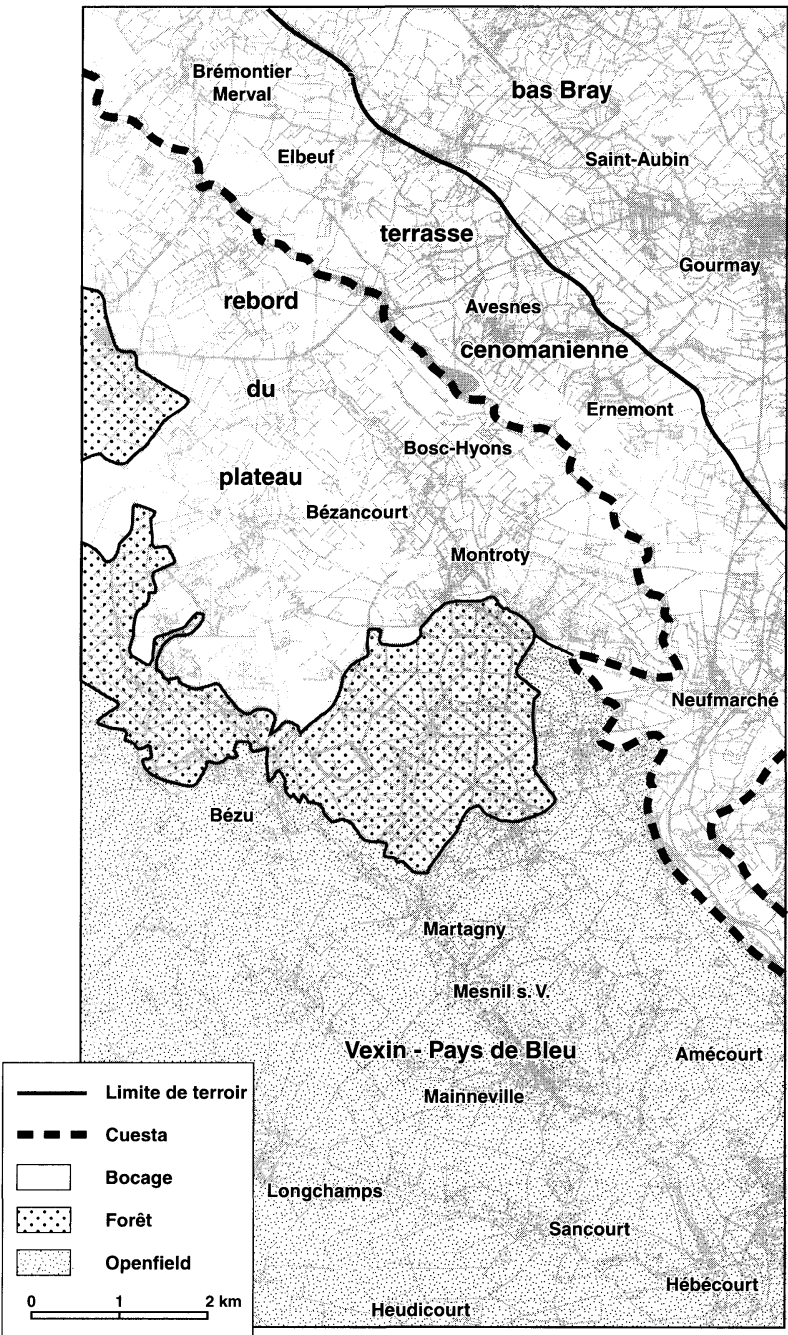
LES FORMES DU PAYSAGE ET LEURS EXPLICATIONS TRADITIONNELLES

LES FORMES DU PAYSAGE

La région analysée comprend à la fois l'extrémité nord-est du Vexin normand et la partie sud-est du Pays de Bray (figure 2).

Le plateau du Vexin, dont l'altitude varie de 150 à 200 mètres, est légèrement redressé vers le nord-est. Il est bordé par l'Epte, laquelle définit une limite historique et administrative entre la Normandie et la Picardie. Ce plateau est tranché par la vallée de la Levrière, qui prend sa source à Bézu-la-Forêt et coule ensuite en direction du sud-est, parallèlement à l'Epte.

Figure 2 Le contact Pays de Bray/Vexin normand (openfield et bocage)



Séparé du Vexin par un talus festonné aligné NW-SE dont la hauteur atteint une centaine de mètres, le Pays de Bray s'étend en contrebas. Au pied du talus, on rencontre tout d'abord une terrasse, dont l'altitude dépasse encore 120 mètres, sur laquelle se sont installés les villages brayons (Elbeuf, Avesnes, Ernemont-la-Vilette). Plus bas, la plaine, où coulent paresseusement l'Epte et la Morette, présente un aspect souvent marécageux. Quelques buttes colonisées par l'habitat (Gournay, Saint-Aubin) y dominent des bas-fonds moins densément peuplés.

Les paysages agraires semblent à première vue se répartir en fonction de ces données topographiques : le plateau est le domaine de l'openfield et la dépression celui du bocage. Toutefois, une observation plus attentive révèle une réalité moins simple (figure 2).

Le bocage brayon *mord* en partie sur l'extrémité nord du plateau et se compose de trois terroirs bien individualisés :

- *Le bas Bray*, à l'extrême nord-est, plaine marécageuse aujourd'hui drainée où l'on rencontre principalement des parcelles laniérées, presque toutes orientées SW-NE. Leur régularité — relative — ne s'interrompt qu'à proximité de Gournay. La taille de ces parcelles est variable. Les longues et fines lanières dominent, mais elles font parfois place à des parcelles dont l'orientation est différente, tantôt plus vastes (sud-ouest de Gournay), tantôt plus exiguës (Saint-Aubin, à l'est de Gournay). L'habitat rural y est presque totalement dispersé.

- *La terrasse « cénomaniennne »* (Sion, 1997), où se situe la plupart des villages, aligne une série de finages grossièrement concentriques, formés de petites parcelles trapues dont les mailles s'élargissent entre Elbeuf et Brémontier-Merval, au nord-ouest.

- *Le rebord du plateau*, que la topographie rattache au Vexin, mais dont le paysage bocager appartient toujours au Pays de Bray. Les parcelles y sont fines, laniérées et orientées majoritairement NW-SW, autour des villages (Bosc-Hyons, Montroty). Elles sont, en revanche, plus vastes et plus trapues en périphérie. Les finages sont rectilinéaires, à l'exception de celui de Bézancourt (au sud de cette zone) qui est concentrique. L'habitat, assez lâche, s'étire le long des axes de communications et s'apparente aux *Waldhüfendörfer* des géographes allemands.

L'organisation agraire de l'openfield du Vexin est plus simple¹. Séparée du bocage brayon par une épaisse bande forestière (massif occidental de Lyons), cette dernière région est le domaine d'un openfield-mosaïque à grandes parcelles trapues, groupées en finages concentriques ou ovalaires autour de villages-rues ou de hameaux rectilinéaires. Près de ces noyaux de population, les petites parcelles laniérées réapparaissent et s'entourent de haies (masures).

L'opposition traditionnelle entre habitat groupé dans l'openfield et habitat dispersé dans le bocage existe, mais la transition se fait très progressivement, d'un état aggloméré presque pur, au sud, à une semi-dispersion dans le bas Bray. Les formes spatiales du parcellaire et de l'habitat, dans le cadre observé, sont ainsi fort complexes et, de toute évidence, polygéniques. Leur étude sera abordée dans le cadre d'un article ultérieur. Nous nous bornerons pour l'instant à l'observation et à l'interprétation du contraste openfield/bocage dans l'espace géographique ainsi défini.

LE DÉTERMINISME PHYSIQUE : UNE EXPLICATION INSATISFAISANTE

Les facteurs liés au milieu naturel paraissent expliquer à première vue cette opposition.

Au sud, le plateau du Vexin est une surface d'érosion tertiaire taillée dans la craie dure du Crétacé supérieur, altérée en surface (argiles à silex) et présentant certaines formes d'érosion souterraines par dissolution de la craie : vallées sèches, gouffres, etc. Une épaisse couche de limon, par endroit fortement mêlée d'argile², recouvre ces formations et donne aux sols une fertilité souvent exceptionnelle. La structure des couches géologiques est monoclinale et redressée vers le nord-est. Le talus qui domine la dépression s'apparente par conséquent à une cuesta. Celle-ci marque la limite morphologique entre le plateau du Vexin et la *boutonnière* de Bray. Au pied de cette cuesta, l'érosion, en affouillant le pli anticlinal primitif aux dépens duquel fut creusée la boutonnière, a dégagé les couches du Crétacé supérieur jusqu'à la gaize cénomaniennne, mélange de grès, d'argile et de silice, pâteuse et assez résistante. La terrasse ainsi créée est peu fertile, mais bénéficie d'une ligne de sources, jaillissant au contact de la craie perméable et de la gaize imperméable, favorable à l'installation de l'habitat. Plus bas vers le nord-est, dans la dépression proprement dite, l'érosion a creusé jusqu'aux marnes du Lias. Ces bas-fonds imperméables et mal drainés sont peu favorables aux cultures, mais font de très bons pâturages.

On serait tenté d'affirmer, au vu de ces données géologiques, que le bocage s'est constitué sur les sols imperméables de la boutonnière, tandis que le plateau limoneux perméable a déterminé l'existence d'un openfield céréalier. Les lambeaux de forêts pourraient, quant à eux, correspondre à des placages de sables tertiaires épargnés par l'érosion ou à des poches d'argiles dépourvues de limon. Mais une observation plus minutieuse infirme en partie ces hypothèses.

Ainsi, les affleurements de gaize (terrasse cénomaniennne) sont finalement bien moins propices aux herbages que les marnes du bas Bray (Vrel, 1988 : 10). Le rebord du plateau, sur lequel le bocage mord assez largement (secteur de Bosc-Hyons, Montroty), leur est encore moins favorable, puisque son substrat est crayeux. Les argiles à silex présentes dans cette zone — mais ni plus ni moins que sur le reste du plateau — n'expliquent guère cette anomalie³. Enfin, les zones forestières ne sont pas non plus systématiquement sur les sables ou les argiles : elles s'étendent largement sur les limons fertiles et s'y étendaient plus encore avant le XVI^e siècle⁴. Ces massifs boisés ne sont en fait que les lambeaux d'une très ancienne marche forestière (Sion, 1997 : 10) limitant Bray et Vexin d'une part — comme en témoignent les nombreux toponymes « en Bray » ou « en Vexin⁵ » typiques des régions frontalières — et Normandie et Picardie d'autre part. Cette forêt fut tardivement défrichée dans les secteurs de Beauvoir, Neufmarché et Martagny, ainsi qu'en atteste leur ancienne appellation « en Lions »⁶.

Le déterminisme physique n'est donc qu'apparent, puisque la nature du substrat n'est pas partout décisive quant aux spécialisations agraires. En outre, ces paysages ont connu un profond bouleversement à l'époque moderne.

LA DICHOTOMIE OPENFIELD/BOCAGE : UNE OPPOSITION RÉCENTE

On pensait jadis que le bocage était un paysage aussi ancien que l'openfield (Roupnel, 1955), mais « les travaux récents ont [...] montré que la formation dite bocagère est une évolution d'un paysage initialement ouvert » (Chouquer, 1996, t. II : 211), ce qui confirme les intuitions de Dion (1988). Le Pays de Bray n'échappe pas à cette règle, ainsi que l'avait pressenti Sion (1997).

En 1698, l'intendant La Bourdonnaye décrivait cette région comme un paysage où se mêlaient pâturages et labours. Aux environs de Gournay, la plupart des paroisses avait encore la majeure partie de leur surface ensemencée en céréales (Sion, 1997 : 244) : 64 % du finage leur étaient consacrés à Avesnes ; 70 % à Saint-Pierre-es-Champs et à Villers/s. Auchy ; 62 % à Saint-Germer-de-Fly (Goubert, 1982 : 112-114).

Le Pays de Bray fut donc initialement une terre à céréales⁷ (Goubert, 1982 : 112). Le paysage agraire conséquent était alors « le même que sur le plateau [...], mêmes parcelles en lanières, limitées par de simples bornes » (Vrel, 1988 : 11). Les haies n'existaient que le long des chemins menant aux pâturages et autour des prairies proprement dites, dont l'extension se limitait, à l'époque, aux parcelles villageoises⁸ : « L'image du Bray occidental à la fin du XVII^e siècle est celle d'une région surtout agricole avec une spécialisation économique assez limitée. La culture céréalière se poursuivait [...] sur ce substrat inhospitalier » (Vrel, 1988 : 13). Dans le secteur de Bosc-Hyons/Montroty (rebord du plateau), l'extension du bocage, en plein XIX^e, fut même particulièrement tardive (Sion, 1997 : 395). La spécialisation du plateau dans la culture des céréales était du reste elle-même loin d'être totale : il y avait encore, en 1774, 700 vaches et 5000 moutons dans la principauté des « Sept-villes-de-Bleu », pour moins de 3000 habitants (Sion, 1997 : 28). L'extension des haies, depuis les villages où elles se situaient initialement⁹ (Vrel, 1988 : 12), vers le reste des finages, eut lieu par conséquent du XVIII^e au milieu du XIX^e siècle. Elle est nettement postérieure à l'assèchement des zones marécageuses du bas Bray¹⁰, lesquelles débouchèrent probablement au départ sur de nouvelles surfaces de labour. Cet embocagement ne semble avoir été finalement qu'assez superficiel, puisqu'il n'a apparemment pas — ou peu — modifié le parcellaire antérieur. Celui-ci a été en quelque sorte fossilisé sous le couvert des haies ainsi plantées¹¹.

Il n'y a donc ni déterminisme physique, ni même déterminisme sociologique (Roupnel, 1955), lesquels impliqueraient une fixité dans le temps de ces paysages, très éloignée de la réalité. Si bien il y a entre le substrat physique et les spécialisations agraires actuelles — ce qui n'est pas vrai partout —, ce lien est extrêmement récent et n'est donc pas déterminé *a priori*. L'interprétation de ces paysages doit par conséquent se diriger vers des hypothèses différentes.

L'OPPOSITION OPENFIELD/BOCAGE : UNE LIMITE ÉCONOMIQUE ET UNE DISCONTINUITÉ SYMBOLIQUE

SPÉCIALISATION ET AVANTAGE COMPARATIF

La limite openfield/bocage introduit le concept de discontinuité. Celui-ci se situe à l'interface de la structure résultant des processus socio-économiques et du paysage concret. C'est, en l'occurrence, la différence de mise en valeur du sol qui provoque ici l'existence d'une telle discontinuité : la spécialisation du Pays de Bray dans l'élevage, à l'époque moderne, coïncide avec la mise en place des haies.

Les haies ont de multiples avantages en pays d'élevage. Elles protègent les cultures résiduelles (la spécialisation étant évidemment, à l'origine, incomplète) des éventuelles déprédations du bétail. Elles limitent l'érosion — souvent active en milieu argileux et humide —, absorbent l'eau des sols spongieux et facilitent le drainage. Enfin, elles fournissent du bois de chauffage¹². Les haies devinrent par conséquent fort utiles lors du changement d'affectation des sols (pâtures en lieu et place des labours) qui se produisit dans le Bray à l'époque moderne. Elles résultent d'une spécialisation agraire nouvelle qui détermina une mise en valeur différente des terres concernées. Il est alors tentant de rattacher cette spécialisation à la théorie de l'avantage comparatif de David Ricardo. Selon cette théorie, la spécialisation résulterait de la concurrence entre les différents pays ou régions, en économie ouverte, qui pousserait les producteurs à utiliser le sol de manière optimale afin de résister à cette concurrence : le commerce international (ou interrégional) stimulerait ainsi la productivité.

Effectivement, si l'on en croit Sion (1997 : 245-246), la conversion des labours en pâtures multiplia par trois ou quatre le revenu agricole dans le Pays de Bray, le coût de transport peu élevé de Gournay à Paris permettant de concurrencer victorieusement les laitages du Bessin. Vrel (1988 : 13) met également en relation la conversion du Bray en herbages avec les possibilités d'exportations que créa la modernisation du réseau routier à la fin du XVIII^e siècle. Ce serait donc cette spécialisation, stimulée par la concurrence extérieure, qui serait à l'origine de la discontinuité openfield/bocage.

Toutefois, cette démonstration, *a priori* séduisante, se heurte rapidement à un certain nombre d'arguments qui la contredisent. Premièrement, elle n'explique nullement pourquoi le bocage, après avoir colonisé les terres marginales du bas Bray, s'est étendu par la suite à des terroirs plus propices à la céréaliculture (rebord du plateau). Deuxièmement, la spécialisation est, dans le cas qui nous intéresse, antérieure à la construction du réseau des routes royales reliant la Haute-Normandie à Paris. Cette modernisation des axes de communication se situe en effet à l'extrême fin de l'Ancien Régime, alors que la mise en herbe commence au moins un siècle plus tôt. Dès lors, il semble peu probable que la concurrence des provinces voisines, qui n'agit vraiment que lorsque ce réseau fut construit, soit à l'origine du bocage.

Troisième argument — et non des moindres —, l'avantage comparatif est censé jouer dans le sens d'une *victoire* des régions où la productivité est la plus élevée¹³. Or les laitages du Bray concurrencent effectivement ceux du Bessin malgré des prix supérieurs (Sion, 1997 : 246) que compense la proximité du marché parisien, ce qui signifie, selon la théorie, une productivité vraisemblablement inférieure dans le Bray¹⁴.

Toutes ces contradictions font que la théorie de l'avantage comparatif se révèle finalement peu compatible avec les conditions historiques de la mise en place du bocage brayon. En outre, ses adaptations spatiales — liées aux potentialités du substrat — souffrent des mêmes défauts que les théories déterministes. On ne peut expliquer, par exemple, la spécialisation herbagère du rebord du plateau, puisque le sol y est limoneux et en principe peu favorable aux pâtures.

LA LIMITE OPENFIELD/BOCAGE : UNE DISCONTINUITÉ SYMBOLIQUE

L'extension du bocage brayon à l'époque moderne se réalise tout d'abord à partir des sols maigres ou mal drainés du bas Bray et de la terrasse cénomaniennne, pour progresser ensuite vers les terres fertiles du plateau, au XIX^e siècle. Son point de départ est « une région insalubre pour l'homme, guetté par les fièvres » (Bois, 1981 : 15) où « la culture rappelait, par ses procédés rudimentaires, celle des provinces les plus stériles » (Sion, 1997 : 44). L'extension des haies se développa donc primitivement sur des terres peu fertiles, des « terres marginales », pour reprendre l'expression des économistes classiques. Le peu de prix accordé par les propriétaires fonciers à ces sols ingrats¹⁵ explique sans doute le fait que l'individualisme agraire put s'y développer à son aise, sans que la société féodale avec ses coutumes collectives y trouvât à redire.

La clôture peut en effet être mise en relation avec l'abandon des pratiques d'assolement communautaires. Dès le Moyen Âge, le « manse », autour des villages, là où apparaissent les premières haies, bénéficiait d'un statut juridique qui exemptait les terres concernées des usages collectifs, tandis que sur l'openfield voisin, les haies restaient formellement prohibées (Bloch, 1988 : 88). Plus tard, les premiers clos du Pays de Bray, autour des pâturages, échappèrent également à la jouissance collective (Vrel, 1988 : 12). Le bocage peut donc être mis en relation avec un statut juridique spécifique des terres closes, qui bénéficiaient d'une liberté absente des terroirs d'assolement communautaire¹⁶. Cela montre finalement que la tenure ou la propriété de la terre n'était jamais totale en pays de coutume collective : « Les détenteurs de fonds n'avaient qu'une propriété restreinte et subordonnée aux liens de la communauté » (Bloch, 1988 : 88).

En revanche, dans les régions où progressait le bocage, la propriété et la jouissance de la terre étaient plus complètes. Il s'agissait déjà d'une propriété de type capitaliste et non plus féodale. Telle est sans doute la raison pour laquelle les dîmes, champarts (prestations versées en nature au seigneur) et autres redevances seigneuriales étaient particulièrement rares sur les terres closes (Meynier, 1958 : 126). Si tel est bien le cas, on peut alors s'attendre à trouver, en toute logique, une monétarisation plus avancée sur les terres bocagères que sur les terres d'openfield. La monnaie joue en effet un rôle particulièrement libérateur dans les rapports socio-

économiques. « Le concept de monnaie appelle l'image de l'équivalence absolue de tous les détenteurs potentiels. Le marché [...] implique l'interchangeabilité généralisée : interchangeabilité des marchandises entre elles, des producteurs et des consommateurs entre eux. N'importe quelle marchandise doit valoir n'importe quelle marchandise et cela n'est possible que si n'importe qui vaut n'importe qui » (Caillé, 1987 : 130). Ainsi, la discontinuité openfield/bocage représenterait, au moment où elle se met en place, la limite spatiale, très symbolique, entre économie capitaliste et économie féodale, entre économie monétarisée et économie « en nature ».

Cette hypothèse n'est pas démentie par les faits que nous avons pu recueillir concernant le type de prestation paysanne (en espèce ou en nature) qui domine avant et après la mise en place du bocage dans cette région¹⁷. Alors qu'au Moyen Âge les prestations en nature sont majoritaires, aussi bien sur les plateaux du Vexin que dans le Pays de Bray — non encore mis en herbe et enclos — (figure 3), la situation est radicalement différente à l'époque moderne (figure 4). Les prestations en espèces s'imposent largement dans les secteurs bocagers de la dépression et du rebord du plateau, alors que celles du Vexin restent majoritairement versées en nature¹⁸.

Cette opposition entre économie monétaire dans le bocage et économie en nature sur l'openfield transparaît également à travers d'autres indices. Ainsi, à Montrotty (zone du rebord du plateau), les terres conquises par les paroisses aux dépens du domaine royal furent démembrées comme gage d'une avance faite au Trésor (Sion, 1997 : 207). En outre, les champarts sont extrêmement rares dans le bocage brayon, alors qu'ils abondent sur l'openfield du plateau, là où, selon Waro-Desjardins (1996 : 276), « l'argent frais » était l'exception au XVIII^e siècle et où l'économie non monétaire se maintint encore jusqu'au milieu du XIX^e siècle¹⁹. Cette opposition entre bocage « monétarisé » et openfield « vivrier » n'est du reste pas spécifique à la Normandie orientale. En Gâtine poitevine, Merle (1958 : 58) a montré que la progression du bocage s'accompagnait d'une monétarisation accrue²⁰. En Bretagne, dès la fin du Moyen Âge et jusqu'à l'époque moderne, la monétarisation des rentes et des dîmes est toujours nettement plus avancée que dans le Bassin parisien (Rebour, 1996 : I. II, ch. IV). Cette abondance de monnaie dans les pays d'enclos à la fin de l'Ancien Régime signale non seulement le statut juridique spécial de ces terres, mais aussi leurs prégnances symboliques : la monnaie libère, égalise, abolit — en quelque sorte — les privilèges. Elle est le signe de la progression primitive du capitalisme sur les terres marginales, alors que la féodalité maintenait son emprise sur les meilleurs sols.

La discontinuité openfield/bocage représenterait ainsi, finalement, à l'époque où elle se met en place, la limite majeure entre économie capitaliste et économie féodale en nature²¹. L'aspect commercial des productions du Bray, après la mise en herbe, ne fait du reste aucun doute : ce fut d'abord pour alimenter le commerce des produits laitiers de Gournay vers Paris que l'on coucha en herbe la majeure partie du bas Bray et le rebord du plateau (Sion, 1997 : 12). En contrepartie, on dut évidemment importer les céréales manquantes afin de subvenir aux besoins alimentaires de la population. La circulation monétaire était par conséquent indispensable à ces échanges²².

Figure 3 Prestations paysannes au Moyen-Âge

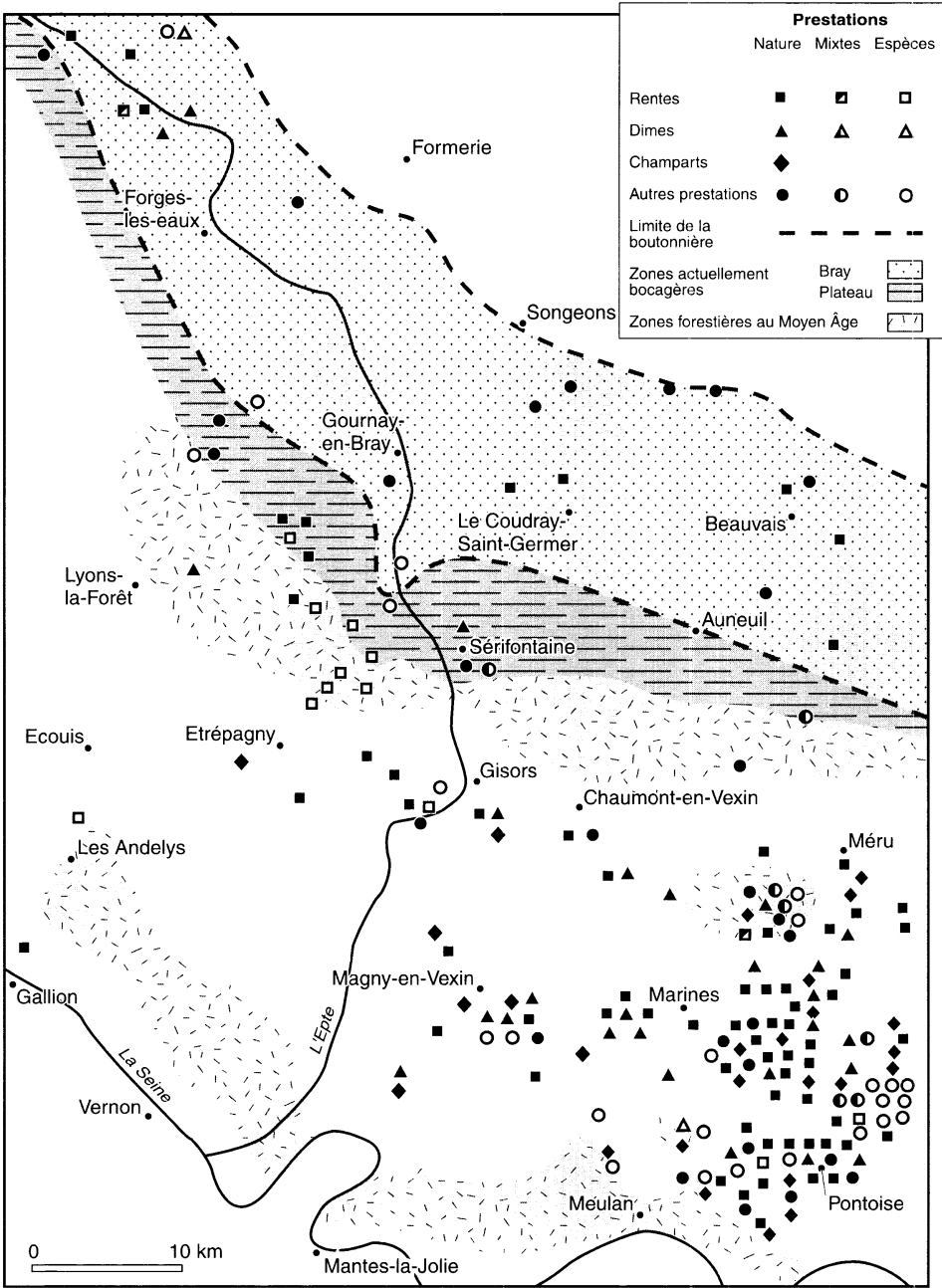
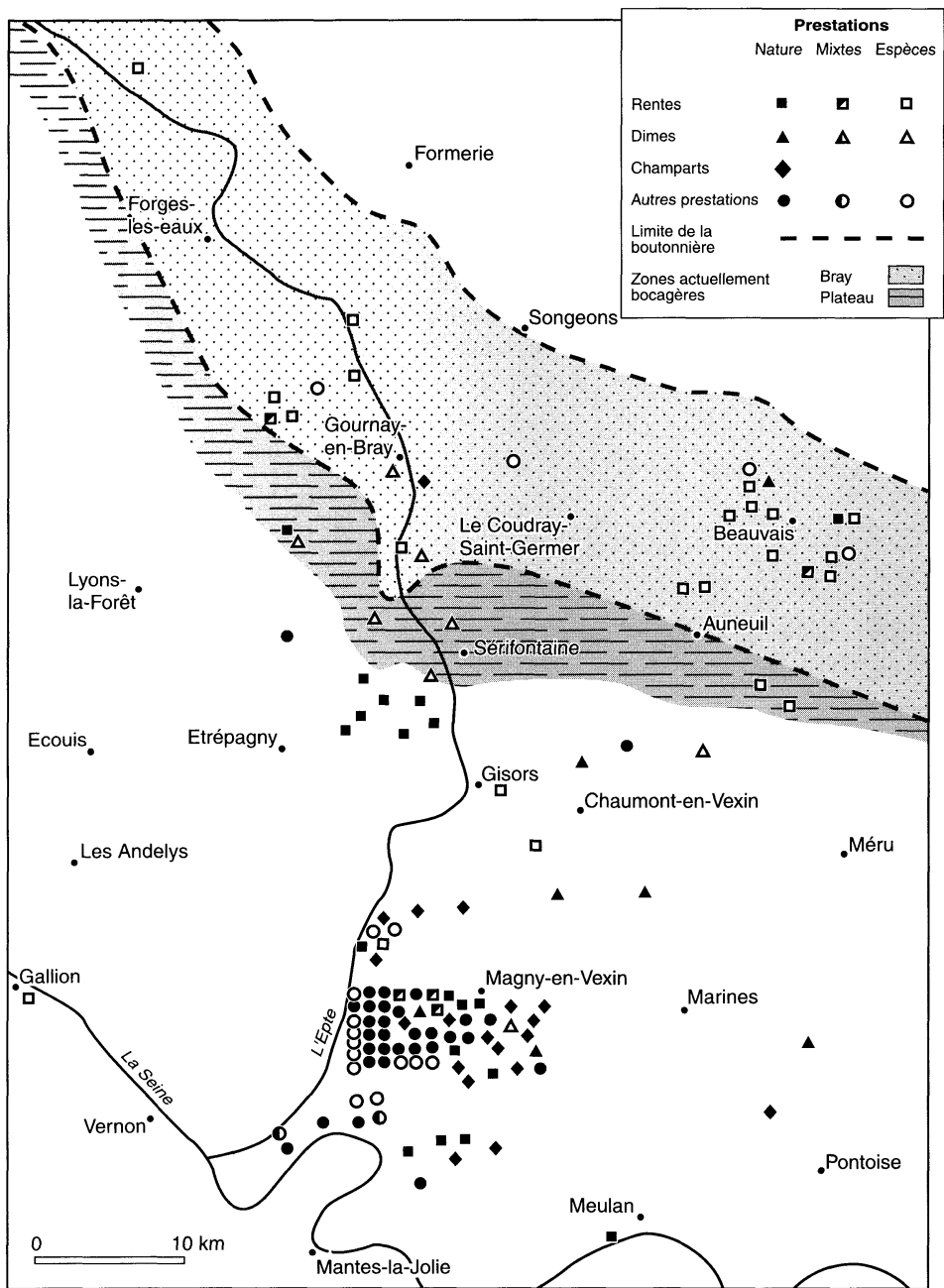


Figure 4 Prestations paysannes à l'époque moderne



CONCLUSION

Loin d'être le résultat d'un quelconque déterminisme physique — même si les conditions géologiques, pédologiques et climatiques du milieu jouent un rôle majeur dans le choix des spécialisations agraires — ou sociologique, immuable et figé, la discontinuité openfield/bocage et du contact entre Vexin et Pays de Bray représenterait en fait un clivage à la fois économique, juridique et symbolique dans l'espace géographique. Ce clivage matérialiserait la frontière entre économie capitaliste (bocage) et économie féodale (openfield) au moment où il apparaît dans le paysage. Des travaux passés ou en cours²³ tendraient à montrer que ce raisonnement vaut pour d'autres régions françaises avec des modalités différentes, mais toujours selon la même logique : les discontinuités majeures du paysage rural correspondent souvent à la dichotomie économie féodale/économie capitaliste.

L'agriculture « bourgeoise » se développa d'abord sur les plus mauvaises terres, laissées libres par une noblesse politiquement dominatrice qui se réservait les meilleurs labours²⁴. Ces modifications du paysage commencent dès la fin du Moyen Âge, en Bretagne par exemple²⁵, et se prolongent jusqu'au XIX^e siècle. Cette limite est économique parce qu'elle provient d'une spécialisation des différents terroirs dans des productions agricoles dissemblables (céréaliculture et élevage) et parce qu'elle oppose une économie céréalière communautaire — où l'élevage existait seulement en tant que complément alimentaire — et une économie herbagère individuelle et capitaliste. Mais elle est, aussi et surtout, juridique et symbolique; les clôtures étant la représentation, visible dans le paysage, de la nouvelle liberté permise par la circulation monétaire capitaliste. Cette liberté peut du reste également être mise en relation avec la protection que représentaient les haies, laquelle se substitua à l'ancienne protection seigneuriale qui n'avait plus cours sur ces terres exemptées de contraintes collectives. Cette discontinuité est donc bien plus que le simple signe d'une spécialisation agraire différente de chaque terroir, car : « c'est de part et d'autre de la ligne du marché que se divisent fondamentalement les sociétés et les économies » (Braudel, 1979, t. I : 423), tout comme les paysages qui en sont le reflet.

Aujourd'hui, la féodalité a certes disparu et l'économie de marché a étendu son espace, à mesure que la société féodale s'effaçait. Les haies protectrices et symboliques devinrent alors inutiles dans un contexte de capitalisme dominant. Ainsi, la grande culture céréalière, lorsqu'elle se substitua à la céréaliculture vivrière, dans les régions favorables aux labours, se contenta de « fossiliser » l'ancien openfield communautaire, en modifiant parfois la taille des parcelles, sans changer fondamentalement les paysages²⁶. Dans le même ordre d'idées, les bocages européens actuels seraient également des paysages fossiles, puisque les conditions socio-économiques qui ont présidé à leur mise en place paraissent désormais obsolètes. Tel est sans doute le sens du « désembocagement » qui a touché ou touche encore certaines régions françaises.

La discontinuité openfield/bocage en Normandie orientale demeure cependant un témoignage fondamental d'une dynamique agraire contemporaine du passage d'une agriculture vivrière « en nature » à une agriculture capitaliste monétarisée,

dont l'opposition s'est inscrite dans l'espace géographique sous la forme d'un clivage majeur dans le paysage. D'autres vérifications empiriques seront toutefois nécessaires avant de pouvoir éventuellement étendre ces conclusions à l'ensemble des paysages de bocages français ou européens, même si la simplicité et la logique de cette hypothèse paraissent *a priori* séduisantes.

NOTES

- 1 Historiquement, cette région était en fait indépendante du Vexin proprement dit. Elle s'appelait « Pays de Bleu » ou encore « Sept-ville-de-Bleu » (Mainneville, Hébecourt, Sancourt, Amécourt, Thierceville, Heudicourt, Saint-Denis-Le-Ferment) et bénéficiait d'un statut particulier sous l'Ancien Régime (Caron, 1997).
- 2 Malgré la présence de l'argile, le sol reste perméable partout, grâce aux nombreux lits de silex.
- 3 Ces argiles sont, là encore, relativement perméables : « l'eau s'échappe par les amas de silex ou les poches sableuses de l'argile » (Musset, 1960 : 117).
- 4 Le canton d'Etrépagny, dans la moitié sud de la région étudiée, possède en effet une épaisseur de limon particulièrement importante (Sion, 1997 : 192). Or il ne fut totalement défriché qu'au XVI^e siècle (Charpillon, 1990 : 245).
- 5 Gournay, Avesnes, Elbeuf, « en Bray ». Saint-Paer, Le Coudray, Le Thil, Nojeon, « en Vexin ».
- 6 Cette dénomination, à l'orthographe ancienne, ne désignait pas un *pagus*, mais une zone forestière, tout comme l'appellation « en Thelle » désignait également une marche forestière voisine entre Vexin français et Beauvaisis.
- 7 Le « souci céréaliier » prédominant à l'époque (Goubert, 1982 : 114) était sans doute dicté par la peur des disettes (Vrel, 1988 : 11).
- 8 Ce paysage est encore visible sur les plans d'intendance de 1785 (Vrel, 1988 : 11-13).
- 9 Y compris sur le plateau.
- 10 Ces travaux ont lieu surtout aux XV^e et XVI^e siècles (étangs d'Elbeuf, du Mont Louvet, etc.) (Coffin, 1996, t. III : 154).
- 11 L'aspect polygénique de ce parcellaire et la toponymie qui l'accompagne indiquent, en général, une origine nettement antérieure à l'époque où le bocage fut mis en place.
- 12 Ce dernier point n'a que peu d'importance ici, étant donné la proximité de la forêt de Lyons.
- 13 Ce sont en effet les bas prix supposés résulter de cette productivité supérieure qui permettent l'avantage comparatif.
- 14 Il y a là en outre une aporie certaine dans la théorie de l'avantage comparatif : l'histoire économique montre en effet que, sur le long terme, les prix ne varient nullement en sens inverse de la productivité (Rebour, 1996, l. I, ch. IV).
- 15 Il est vrai cependant que le prix des herbages dépassait celui des labours à la fin de l'Ancien Régime (Bloch, 1988 : 74) et à l'époque contemporaine. Mais cette supériorité n'exista qu'après que les terroirs se fussent spécialisés. Avant cette spécialisation, le revenu des terres du Vexin dépassait largement celui des terres du Pays de Bray, ainsi qu'en témoignent les évaluations de Hurpin (1984 : 32) pour le milieu du XVII^e siècle.
- 16 Où les tribunaux veillèrent, jusqu'au XVIII^e siècle, à maintenir l'interdiction de clore (Bloch, 1988 : 88).
- 17 On a élargi la zone d'investigation pour la collecte de ces prestations afin de multiplier le nombre des données (figures 3 et 4).

- 18 La méthode de collecte des données sur les figures 3 et 4 s'appuie essentiellement sur le dépouillement bibliographique. (Pegéon, 1995; Higounet, 1990; Dupâquier, 1989; Bois, 1981; Coffin, 1996, t. III; Charpillon, 1990; Bunel et Tougard, 1991; Vasseur et Waro, 1995; Begué, 1992; Toussaint, 1990; Lemaire, 1993, t. I; Caron, 1997; Lachiver, Rivière et Vasseur, 1979; Goubert, 1982; Godard, 1997; Sion, 1997; De La Conte, 1997; Waro-Desjardins, 1996). Nous avons pris soin d'éliminer les prestations se rapportant à ce que Bloch appelait « la colonne du doute » (1963 : 873), lorsque la nature des prestations versées reste incertaine (exemple : les dettes pour fermage sont toujours indiquées en monnaie dans les inventaires après décès de Waro-Desjardins (1996); y compris pour les dettes concernant des prestations assurément en nature comme les champarts (*ibid.*, p. 353). Cela ne constitue évidemment pas une preuve que les prestations elles-mêmes fussent effectivement versées en numéraire. De même, les mentions de « fermage » ou de « métayage » dans les textes anciens concernent indifféremment des baux dont le montant était versé en nature ou en espèces).
- 19 Ainsi à Heudicourt, les salaires en nature restent dominants au XIX^e siècle (Sion, 1997), tandis que les baux de rentes durent encore 20 ou 30 ans dans le Vexin (contre 9 dans le Pays de Bray) et certaines familles y louent les mêmes parcelles depuis le XVII^e siècle (*ibid.*, p. 103).
- 20 On passe ainsi de 10 % de baux en espèces au début du XVI^e siècle à plus de 70 % avant la Révolution (Merle, 1958 : 58).
- 21 Ce que nous avons appelé dans notre thèse : l'espace de la « richesse » (monétarisé) et l'espace de la « valeur » (non monétarisé) (Rebour, 1996).
- 22 Cette limite put en d'autres temps être matérialisée par une discontinuité différente. Ainsi, la figure 3 montre qu'au Moyen Âge, les prestations en numéraire dominaient dans les espaces forestiers et dans les villes. Les discontinuités représentées par les lisières forestières et urbaines étaient peut-être, à l'époque, la matérialisation de cette même limite entre économie de marché et économie vivrière (Rebour, 1966, t. II : ch. VII et VIII).
- 23 « La mise en place du paysage rural dans le Berry », dans le cadre d'un projet de recherches multidisciplinaires du Centre National de la Recherche Scientifique de Buchzenschutz; prestations paysannes en nature ou en espèces dans les campagnes de la France du nord (Rebour, 1996, l. III : I et V).
- 24 Ajoutons cependant que si un tel clivage se matérialise sous cette forme en Normandie orientale (et sans doute dans bien d'autres terroirs d'Europe occidentale), il pourrait éventuellement s'inverser dans les régions peu favorables aux labours. Dans ce cas, les terres marginales — lieu de développement du capitalisme embryonnaire, lorsque la noblesse reste politiquement et économiquement dominatrice — n'étaient plus les herbages, mais les terres de labours. Tel est peut-être le cas de certaines régions bretonnes. On aurait alors un « openfield roturier » et un « bocage aristocratique ».
- 25 Où la monétarisation apparaît contemporaine des débuts de l'embocagement (Rebour, 1996, l. LII : 5). Si des bocages antérieurs ont existé — ce que ne paraissent pas réellement confirmer les études les plus récentes (Tonnerre, 1994; Chouquer, 1996) —, ils restent de toute façon le signe de systèmes socio-agraires différents de l'agriculture communautaire qui produisit les openfields traditionnels.
- 26 Ce passage des régions favorables aux labours à une économie agraire capitaliste fut plus tardif que dans les pays d'herbage : les prestations paysannes des terres limoneuses du Bassin parisien sont encore majoritairement en nature à la fin du XVIII^e siècle (Rebour, 1996 : l.III).

BIBLIOGRAPHIE

- BEGUÉ, Y. (1992) *Merval, une terre des hommes*. Gournay, l'Éclaireur brayon, 128 p.
- BLOCH, M. (1963) Économie nature et économie argent, un pseudo dilemme. In *Mélanges historiques*, Paris, t. II, pp. 868-877.
- (1988, rééd.) *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*. Paris, A. Colin, 316 p.
- BOIS, G. (1981, rééd.) *Crise du féodalisme dans le pays de Caux*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 416 p.
- BRAUDEL, F. (1979) *Civilisation matérielle, économie et capitalisme XV^e-XVIII^e siècles*. Paris, A. Colin, 3 t., 543, 599 et 608 p.
- BUNEL, J. et TOUGARD, A. (1991, rééd.) *Géographie du département de la Seine-Inférieure, arrondissement de Neufchatel*. Paris, Bertout-Luneray, 264 p.
- CAILLÉ, A. (1987) L'emprise du marché. In AYMARD, M., CAILLÉ, A. et alii, *Lire Braudel*, Paris, La Découverte, pp. 93-132.
- CARON, J. (1997) La forêt de Bleu. *Cahiers de la Société historique et géographique du bassin de l'Epte*, 40 : 93-102.
- CHARPILLON, M. (1990, rééd.) *Gisors et ses environs*. Paris, Rex Universis, 285 p.
- CHOUQUER, G. (1996) *Les formes du paysage*. Paris, Errance, 2 t., 222 et 263 p.
- COFFIN, M. (1996) *Promenades en Pays de Bray*. Paris, Bertout-Luneray, t. 3, 264 p.
- DION, R. (1988, rééd.) *Essai sur la formation du paysage rural français*. Neuilly, B. Durier, 168 p.
- DE LA CONTE, M.-C. (1997) Les jardins normands du Moyen Âge à la Renaissance. *Cahiers de la Société historique et géographique du bassin de l'Epte*, 40 : 67-68.
- DUPÂQUIER, J. (1989) *Ainsi commença la Révolution...* Pontoise, Société historique et archéologique de Pontoise, du Val d'Oise et du Vexin, 545 p.
- GODARD, J. (1997) Curés du Vexin-Thelle au XVIII^e siècle. *Cahiers de la Société historique et géographique du bassin de l'Epte*, 39 : 9-27.
- GOUBERT, P. (1982, rééd.) *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730*. Paris, École des hautes études en sciences sociales, 2 t., 657 et 119 p.
- HIGOUNET, C. (1990) *Défrichements et villeneuves du Bassin parisien XI^e-XIV^e siècles*. Paris, Centre national de la recherche scientifique, 384 p.
- HURPIN, G. (1984) *L'intendance de Rouen en 1698*. Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 333 p.
- LACHIVER, M., RIVIÈRE, P. et VASSEUR, R. (1979) *Le Vexin à travers les âges*. Pontoise, Centre d'animation pédagogique et d'audio-visuel de la région de Pontoise, 154 p.
- LEMAIRE, R. (1993) *Histoire du département de l'Oise*. Amiens, Centre national de documentation pédagogique, Picardie, t. I, 668 p., et t. IV, 367 p.
- MERLE, L. (1958) *La métairie et l'évolution de la gâtine poitevine de la fin du Moyen-Âge à la Révolution*. Paris, École pratique des hautes études, 6^e section, Centre de recherche historique, SEVPEN, 252 p.
- MEYNIER, A. (1958) *Les paysages agraires*. Paris, A. Colin, 192 p.

-
- MUSSET, R. (1960) *La Normandie*. Paris, A. Colin, 220 p.
- PEGÉON, A. (1995) *L'Abbaye Saint-Martin de Pontoise au Moyen-Âge XI^e-XIV^e siècles*. Pontoise, Société historique et archéologique de Pontoise, du Val d'Oise et du Vexin, 218 p.
- REBOUR, T. (1996) Conjoncture longue et dynamique spatiale : la théorie du rachat. In *Thèse de Doctorat, Nouveau Régime*, s.l.d. du Pr. J. Malézieux, 3 t., 574 p.
- ROUPNEL, G. (1955, rééd.) *Histoire de la campagne française*. Paris, A. Colin, 359 p.
- SION, J. (1997, rééd.) *Les paysans de la Normandie orientale*. Saint-Aubin-les-Elbeuf, page de garde, 544 p.
- TONNERRE, N.-Y. (1994) *Naissance de la Bretagne*. Angers, Presses Universitaires d'Angers, 625 p.
- TOUSSAINT, J. (1990) *Saint-Germer-de-Fly, Histoire... et petites histoires*. Paris, Bertout-Luneray, 157 p.
- VASSEUR, R. et WARO, F. (1995) *Magny en Vexin des origines à 1914*. Condé, Valhermeil, 426 p.
- VREL, J. (1988) Le bocage du Pays de Bray. *Cahiers de la Société historique et géographique du bassin de l'Epte*, 22 : 3-22.
- WARO-DESJARDINS, F. (1996) *La vie quotidienne dans le Vexin au XVIII^e siècle*. Condé, Valhermeil, 541 p.